








# RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – CONTROLE 2012-2017

Mardi 26 mars 2019

# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

-  Le déroulement du contrôle
-  Domaines examinés par la chambre régionale des comptes
-  La synthèse
-  Le suivi des précédentes observations
-  Les recommandations
-  La réponse de la ville aux recommandations du rapport
-  Conclusion



# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## Le déroulement du contrôle

- > Le contrôle a porté sur la période de 2012 à 2017,
  - > Il s'est déroulé du 9 octobre 2017 au 6 avril 2018,
  - > 4 questionnaires, 190 questions,
  - > Le rapport provisoire reçu le 29 octobre 2018,
  - > Réponse de la ville de Chécy le 20 décembre 2018,
  - > Le rapport définitif avec réponse de la ville de Chécy reçu le 14 mars 2019.
- 



# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## Domaines examinés par la chambre régionale des comptes

- > L'examen budgétaire,
- > La situation financière,
- > L'intercommunalité,
- > L'organisation de la commande publique,
- > Le contrat de partenariat relatif à l'éclairage public,



# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## La synthèse (page 5 du rapport)

- Ø Une situation financière nettement redressée depuis le rapport de 2010,
- Ø Une capacité d'autofinancement qui a doublé par rapport à la période précédente,
- Ø Des investissements entièrement financés avec des ressources propres : aucun emprunt depuis 2008 et adaptation des dépenses aux possibilités financières de la ville,
- Ø Une capacité de désendettement sensiblement améliorée, moins de 3 ans en 2017,
- Ø Des documents budgétaires de grande qualité. (page 11 du

# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## La synthèse (page 5 du rapport)

∅ Une baisse des charges de gestion et en même temps une baisse plus importante des produits de gestion (baisse des dotations de l'Etat...).

➡ Au regard des efforts importants déjà effectués pour diminuer les charges de fonctionnement, les marges de manœuvre se réduisent.

∅ Une faiblesse des taux d'exécution budgétaire, plus particulièrement en section d'investissement.


---



# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## La synthèse (page 5 du rapport)

- ∅ Le transfert des compétences à Orléans Métropole devrait se traduire à partir de 2018 par une diminution des charges (dont celles de personnel) contrebalancée par le versement à Orléans Métropole d'une attribution de compensation.
  - ∅ La commune supporte quasiment seule le financement du syndicat de gestion de l'espace aquatique (SIGEA).
- 
- 

# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## La synthèse (page 5 du rapport)

- Ø Un point de vigilance sur le suivi de la passation et l'exécution des marchés publics,
  - Ø La volonté de la commune de poursuivre sur la voie de la mutualisation des achats doit s'accompagner de la mise en place d'un outil de suivi.
  - Ø Le contrat de partenariat relatif à l'éclairage public a permis d'atteindre les objectifs de performance fixés en respectant l'engagement financier initial. Il a permis également de mettre aux normes et de sécuriser le réseau d'éclairage public.
- 






# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---


## Le suivi des précédentes observations (page 9 du rapport)

- ∅ Transfert de l'actif et du passif de l'espace aquatique du budget ville au budget du SIGEA,
  - ∅ L'obligation en terme de logements sociaux est respectée mais les objectifs ne sont pas encore atteints. Néanmoins l'effort de la ville est constaté par le préfet et l'amende payée par la ville est majorée seulement de 10 % au lieu de 80% précédemment,
  - ∅ Rapports annuels des syndicats communiqués au conseil municipal.
- 
- 

# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## Les recommandations (page 7 du rapport)

- ∅ Améliorer les taux d'exécution budgétaire pour la section investissement,
  - ∅ Procéder aux rattachements des charges et des produits et notamment la recette du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle.
  - ∅ Mettre en place un suivi régulier de la passation et de l'exécution de la commande publique.
- 
- 

# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## La réponse de la ville aux recommandations du rapport (page 57 du rapport)

- ∅ Le faible taux d'exécution budgétaire pour la section d'investissement, s'explique principalement par le retard pris dans l'exécution de deux gros chantiers (le nouveau gymnase et le centre de loisirs de Beauregard) qui sont à ce jour dans une phase active ce qui va permettre d'améliorer le taux de réalisation
  - ∅ Une plus grande anticipation des projets et de leur coût permettra d'améliorer le taux d'exécution des dépenses.
- 



# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## La réponse de la ville aux recommandations du rapport (page 57 du rapport)

∅ Le rattachement de la recette du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle à l'exercice a été mis en œuvre dès 2018.



# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## La réponse de la ville aux recommandations du rapport (page 57 du rapport)

Ø Des améliorations sur l'organisation, la formalisation et le suivi des marchés vont être mises en œuvre, notamment par l'acquisition d'un logiciel de gestion des marchés en commun avec Orléans Métropole. Les règles de la commande publique : liberté d'accès, transparence des procédures, égalité de traitement des candidats ont toujours été respectées et continueront de l'être.

---



# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

---

## Conclusion

∅ Le rapport de la chambre régionale des comptes met en évidence les efforts réalisés par la ville pour assainir la situation financière de la commune :

- ∅ Baisse de la dette
- ∅ Autofinancement amélioré
- ∅ Baisse des charges de gestion
- ∅ Adaptation des investissements aux capacités financières de la commune

∅ Elle indique que des améliorations sont attendues pour :

- ∅ Améliorer les taux d'exécution budgétaire pour la section investissement,
  - ∅ Procéder aux rattachements des charges et des produits et notamment la recette du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle.
  - ∅ Mettre en place un suivi régulier de la passation et de l'exécution de la commande publique
- 



# LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

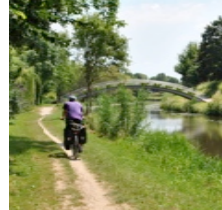
---

## Conclusion

∅ La ville a, d'ores et déjà, indiqué que ces recommandations seront suivies et certaines d'entre elles sont déjà mises en œuvre.

« Nous faisons nôtres les préconisations et les recommandations de la chambre régionale des comptes »





MERCI POUR VOTRE ATTENTION